

LA TRANSNATIONALISATION DES RÉALITÉS SOCIALES : QUAND UNE PETITE VILLE DEVIENT « TRANSNATIONALE »...

JANINE DAHINDEN

Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) de l'Université de Neuchâtel

janine.dahinden@unine.ch

RÉSUMÉ

Le concept de « transnationalisme » s'est récemment imposé dans les études en migrations. Ce concept, né de la compréhension que les migrants maintiennent des relations avec leur pays d'origine bien après la migration, et que la migration ne signifie ainsi pas nécessairement une rupture avec la région d'origine, permet de saisir l'insertion simultanée des migrants dans différents endroits du globe. Cet article s'intéresse à la manière dont les habitants (migrants et non-migrants) d'une petite ville, Neuchâtel, vivent différentes formes d'« être transnational ». Dans ce but, une distinction est opérée entre une « transnationalité de réseau » et une « subjectivité transnationale ». La première dimension inclut les réseaux sociaux transnationaux, tandis que la deuxième se réfère aux classifications cognitives d'appartenance dans l'espace transnational. L'analyse des réseaux personnels de 250 habitants de la ville de Neuchâtel et des entretiens qualitatifs révèlent quatre types idéaux de transnationalité. Ces formations transnationales sont étroitement liées au positionnement social des individus ainsi qu'au processus d'intégration dans l'espace local et transnational.

Mots-clés : *transnationalité, réseaux sociaux, Suisse, mondialisation, migration.*

INTRODUCTION

C'est au début des années 1990 que la notion de « transnationalisme » est apparue dans les débats portant sur les migrations. Nina GLICK SCHILLER et ses collègues (1992), qui étaient parmi les premiers à parler du « transnationalisme » et des « trans-migrants », ont apparemment touché l'esprit du temps, car ce terme est devenu en peu de temps un des concepts les plus populaires des études en migration¹. A la base de ce concept se trouve une série d'études de cas qui ont montré de quelle façon certains espaces sociaux émergent parallèlement aux migrations, espaces qui ne se limitent pas à un seul pays. En d'autres termes, la notion de transnationalisme est née de la compréhension que les migrants maintiennent des relations avec leur pays d'origine après la migration, et que la migration n'implique pas une rupture avec la région d'origine. Les mouvements continuels d'allers et retours des migrants qui traversent les frontières internationales, mais aussi les frontières entre différents systèmes culturels et sociaux ont transformé le pays d'accueil et le pays d'origine en une arène unique d'actions sociales dans laquelle s'inscrit la marge de manœuvre des migrants (DAHINDEN, 2009; FAIST, 1999; GLICK SCHILLER *et al.* 1992; HANNERZ, 1996; PRIES, 2008). Le transnationalisme peut, comme l'a décrit Steven VERTOVEC (1999), être perçu comme une morphologie sociale, une pratique quotidienne ou encore une forme de conscience : on part en effet du principe que les migrants peuvent s'insérer dans un nouvel environnement et maintenir en même temps des liens avec leur région d'origine en adaptant des identités multiples, des identités ancrées à la fois ici et là-bas. Une implication simultanée dans (au moins) deux endroits différents de la planète constitue ainsi un élément clé de la pratique des migrants (LEVITT et GLICK SCHILLER, 2004).

Depuis, un corpus de littérature considérable a vu le jour. Il témoigne de la manière dont les migrants envoient des fonds, créent des entreprises ethniques et sont impliqués dans l'établissement d'un transnationalisme économique (GUARNIZO, 2003); il a été démontré que certains migrants s'engagent dans des associations politiques et font du lobbying politique pour leur pays d'origine (OSTERGAARD-NIELSEN, 2003); d'autres études encore décrivent la façon dont les migrants s'organisent dans des associations religieuses et recréent leurs pratiques religieuses dans l'espace transnational (VERTOVEC, 2009). En outre, certaines pratiques de migrations circulatoires, par exemple dans le cadre d'activités commerciales ayant lieu dans l'espace transnational, sont également définies comme « transnationales » (MOROKVASIC, 2003; TARRIUS, 2002)². Force est de constater que, dans un contexte d'intégration économique mondiale avancée, de développement des moyens de transport et d'émergence de nouvelles technologies de communication, l'intensité et la simultanéité de ces liens transnationaux ont augmenté, favorisant ainsi l'établissement de champs trans-

¹Le masculin générique est utilisé pour ne pas alourdir le texte et s'applique autant aux hommes qu'aux femmes.

²Alors que le qualificatif d'« international » est réservé aux activités et aux relations qui ont lieu entre Etats, le terme « multinational » est associé aux entreprises agissant dans l'espace global. Le « transnational » est aujourd'hui uniquement associé aux diverses pratiques des migrants, pratiques qui englobent simultanément différents endroits de la planète et qui traversent les frontières nationales.

nationaux durables et/ou occasionnels. En ce sens, la globalisation, les processus culturels, politiques et économiques qui intègrent le monde dans un seul système de relations, de même que la chute du Mur de Berlin ont sans doute également favorisé l'essor de pratiques transnationales.

Désormais, les études « transnationales » ont pris leur place au sein des études en migration pour analyser et théoriser les phénomènes sociaux qui dépassent les frontières nationales. L'essor de ces recherches, loin d'avoir entièrement clarifié le concept, a favorisé de larges débats au sein de la communauté scientifique. Je souhaite dans cet article mentionner deux lacunes théoriques, étant consciente qu'il y en a d'autres.

D'abord, plusieurs auteurs ont soulevé le fait que l'intégration locale des migrants et les conditions locales, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales, sont étroitement liées à, et ont un caractère explicatif de la formation des différents modes de transnationalisme (AL-ALI et KOSER, 2002 ; PORTES, 2003 ; WALDINGER, 2006). En effet, plusieurs études ont démontré que tous les migrants ne sont pas impliqués dans des pratiques transnationales : le transnationalisme n'est donc pas – comme cela a parfois été célébré pendant les années 1990 – « *le style de vie* » de tous les migrants. Le transnationalisme n'est pas non plus compris comme un « mouvement social » ou une alternative positive d'une globalisation d'en bas luttant contre la globalisation économique plutôt négative des « grand joueurs ». Il s'est plutôt avéré que seule une minorité de migrants créent et maintiennent des espaces transnationaux (DAHINDEN, 2005 ; GUARNIZO *et al.*, 2003). Il est alors nécessaire de mieux comprendre le lien entre les structures locales – dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine – et le développement de pratiques transnationales, un point qui sera développé dans cet article.

La deuxième critique que je souhaite discuter est la suivante : certains auteurs se posent la question de savoir si des personnes qui ne bougent pas peuvent également développer une orientation transnationale et, le cas échéant, quelle forme celle-ci prendrait (MAU, 2007). Il a en effet été proposé d'élargir la perspective transnationale à d'autres domaines que celui des études en migration (VERTOVEC, 2003). Dans ce but, il est pertinent de choisir un espace urbain comme point de départ d'une recherche et d'observer de quelle façon ses habitants, différents types de migrants mais aussi de non-migrants³ (en somme les personnes qui n'ont pas bougé) sont – ou ne sont pas – des « transnationaux ».

L'objectif de cet article est de montrer comment les habitants de la ville de Neuchâtel vivent différentes formes de « transnationalité »⁴. Dans ce but, la transnationalité est définie et opérationnalisée grâce à deux dimensions : une distinction est opérée entre d'une part une « *transnationalité de réseau* » et d'autre part ce que j'appelle une « *subjectivité transnationale* ». La première dimension inclut les

³ Les migrants sont définis dans cet article comme des personnes ayant traversé une frontière nationale.

⁴ La notion de transnationalisme, issue de la première vague des recherches sur ce phénomène, est imprégnée – comme d'ailleurs la plupart des concepts en -isme- d'un fort caractère normatif. La notion de « transnationalité » est préférée dans cet article car elle met en lumière le caractère construit et dynamique des pratiques transnationales. De plus elle renvoie à la nécessité d'analyser et théoriser ce phénomène social.

réseaux sociaux transnationaux, la deuxième se réfère aux classifications cognitives d'appartenance dans l'espace transnational. L'analyse des réseaux personnels de 250 habitants de la ville de Neuchâtel et d'une série d'entretiens qualitatifs révèle quatre types de transnationalité, eux-mêmes étroitement liés au positionnement social ainsi qu'au processus d'intégration dans l'espace local et transnational.

NEUCHÂTEL, UNE VILLE TRANSNATIONALE

On dispose aujourd'hui d'un corpus d'études qui a démontré comment des « villes globales » comme Londres, New York ou Berlin sont ancrées dans un espace transnational (p.ex. les études de cas dans HANLEY *et al.*, 2008). Par contre, rares sont les recherches qui s'intéressent à l'ancrage transnational de petites villes, alors que ces objets de recherche peuvent nous en dire beaucoup sur les effets de la globalisation (voir aussi GLICK SCHILLER et CAGLAR, 2009). Un regard sur Neuchâtel nous dévoile vite le caractère transnational de cette petite ville. L'histoire de Neuchâtel nous montre que la ville est au cœur des politiques internationales depuis longtemps : l'historien Jean-Pierre JELMINI (JELMINI, 1985) a intitulé un de ses articles « *Neuchâtel : carrefour de l'Europe* » en montrant comment, déjà pendant l'Ancien Régime, les voies des pouvoirs politiques étrangers se croisaient ici – créant ainsi un espace transnational. A partir du XVII^e siècle, Neuchâtel a aussi été concernée par une globalisation conséquente sur le plan économique, ce qui a contribué à insérer la ville et sa région dans un espace de plus en plus transnational : une industrialisation poussée, plus tard l'établissement de l'horlogerie et aujourd'hui la promotion économique à caractère multinational sont les trois exemples les plus parlants de cette globalisation. Ces évolutions ont été accompagnées de l'immigration de travailleurs – non-qualifiés et qualifiés, venus de l'étranger et d'autres cantons suisses – une demande créée par ces diverses industries (BERSET et CREVOISIER, 2006 ; SCHNEITER et MAILLAT, 1995). Au début du XX^e siècle et après la Deuxième Guerre mondiale, Neuchâtel accueillait ainsi des travailleurs français, allemands, italiens, espagnols et portugais. Plus tard, elle a reçu des dissidents des régimes communistes d'Europe de l'Est, des réfugiés de l'ancienne Yougoslavie, ainsi que des requérants d'asile du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique. Dès les années 1980, le caractère multinational des nouvelles industries a également attiré des immigrés hautement qualifiés qui travaillent dans le management ou des activités spécialisées. En 2007, environ un tiers de la population de la ville n'avait pas de passeport suisse, et plus des trois quarts de la population étrangère étaient nés à l'étranger. Deux tiers des étrangers habitant à Neuchâtel viennent de l'Union européenne, tandis qu'un tiers vient de pays extra-européens. La population ne s'est pas uniquement diversifiée en termes d'origines nationales, avec de plus en plus de personnes venant de pays extra-européens, mais en termes religieux. Alors qu'historiquement également, la population de Neuchâtel était protestante, l'immigration des personnes du sud de l'Europe et d'autres cantons suisses a eu comme résultat qu'aujourd'hui, les catholiques dépassent numériquement les protestants (CONTRÔLE DES HABITANTS DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL, 2007). La population s'étant ainsi diversifiée, on peut supposer que cette immigration accrue lie les migrants avec leurs régions d'origine, insérant ainsi la ville de Neuchâtel et ses habitants dans un espace transnational. La question que

l'on peut dès lors se poser est : de quelle manière la population neuchâteloise est-elle devenue « transnationale » ? Et comment cet « être transnational » suite à l'immigration et à la globalisation se reflète-t-il dans les réseaux sociaux et les catégorisations des habitants ?

MÉTHODOLOGIE

Dans cette étude, une distinction a été faite entre une « transnationalité des réseaux sociaux » d'une part, et une « subjectivité transnationale » d'autre part. Les deux dimensions ont été approchées par des méthodes différentes.

Premièrement, la composition des réseaux sociaux de 250 habitants de la ville de Neuchâtel ont été saisis. L'échantillon a été tiré à partir d'une liste de noms – comprenant la population permanente de la ville ayant entre 20 et 60 ans – provenant des données du Contrôle des habitants de la ville de Neuchâtel. Ce service dispose d'un fichier d'adresses de toutes les personnes habitant à Neuchâtel, exception faite des requérants d'asile et des « sans papiers ». Parmi les 250 personnes interrogées, 42% étaient suisses, 25% venaient de pays de l'Union européenne, et 33% étaient des ressortissants d'autres pays hors de l'Europe. Au total, l'échantillon était composé de personnes de 45 nationalités différentes, reflétant la diversité de la population de Neuchâtel. En ce qui concerne les étrangers, seules les migrants de la première génération ont été inclus, pour éviter une trop grande diversification de l'échantillon.

Les réseaux ont été saisis selon une méthodologie standardisée basée sur un générateur de noms et un interpréteur de noms (DEGENNE et FORSÉ, 1994)⁵. Cette technique permet d'analyser la composition des réseaux sociaux des habitants de Neuchâtel et, spécifiquement pour cette étude, de voir si les relations transnationales y sont importantes ou au contraire limitées. Concrètement, il s'agissait d'identifier la proportion relative des relations transnationales dans les réseaux personnels des interlocuteurs – donc la proportion relative des relations transnationales issues de

⁵ Le générateur de noms se présentait de la manière suivante : 1. La plupart des gens discutent de temps en temps « d'affaires importantes » avec d'autres personnes. Durant les six derniers mois, avec quelles personnes avez-vous discuté d'affaires qui sont importantes pour vous ? 2. De temps en temps, on a des questions concernant des questions financières (p.ex. impôts, subsides, bourse, etc.), des assurances (assurance-vie, caisse maladie, etc.), ou encore des lois spécifiques. A qui est-ce que vous vous êtes adressé les dernières fois que vous avez eu ce genre de questions ? 3. Est-ce que quelqu'un vous a aidé ou donné des informations pour trouver votre travail actuel (ou le dernier travail) ? 4. Lorsqu'on cherche du travail, il faut parfois donner des références, pour que l'employeur puisse se renseigner sur vous. Qui est-ce que vous avez cité la dernière fois en postulant pour un nouvel emploi ou un appartement ? Qui est-ce que vous citeriez dans une telle situation ? 5. Avez-vous déjà emprunté de l'argent ? A qui est-ce que vous vous êtes adressé ? Si vous aviez besoin d'argent, à qui est-ce que vous vous adresseriez ? 6. Est-ce qu'il y a des personnes qui s'adressent à vous si elles ont besoin d'argent ? Est-ce que vous avez soutenu financièrement quelqu'un pendant l'année dernière ? 7. Avec qui est-ce que vous avez eu des activités sociales ces derniers temps ? Avec qui avez-vous passé vos loisirs ? Cela veut dire passer les week-ends ensemble, aller boire un café, avoir un rendez-vous, aller au cinéma ? 8. Est-ce qu'il y a à l'extérieur de la Suisse des personnes qui sont importantes pour vous et que vous n'avez pas encore mentionnées ? 9. Nous allons passer en revue la liste des noms que nous avons établie ensemble. Est-ce qu'il y a une personne qui est importante pour vous dont le nom ne se trouve pas sur cette liste ? Si oui, j'aimerais ajouter son nom dans la liste.

toutes les questions du générateur de nom. Une relation transnationale a été définie comme une personne du réseau personnel habitant en-dehors de la Suisse⁶. Une «transnationalité de réseau» élevée est indiquée par une proportion importante de relations transnationales; au contraire, un réseau localisé, ou une «transnationalité de réseau» faible, est indiquée par des valeurs peu élevées.

Deuxièmement, pour comprendre les «subjectivités transnationales» de la population, 18 entretiens approfondis ont été menés avec des habitants de la ville de Neuchâtel sélectionnés par le biais d'un échantillonnage théorique (GLASER et STRAUSS, 1967). Ces entretiens ont été menés avec des personnes ayant une expérience de mobilité, mais également avec des personnes n'ayant pas entrepris de migration (en suivant nos questions de départ): nous avons ainsi interrogé des Suisses et des Neuchâtelois de souche, des travailleurs immigrés, des réfugiés statutaires mais aussi des immigrés hautement qualifiés. Les seuls segments de la population neuchâteloise qui ne sont pas inclus dans les entretiens qualitatifs concernent les requérants d'asile et les «sans papiers», ces personnes n'ayant pas non plus été incluses dans l'analyse de réseaux.

Le but de ces entretiens était double. Il s'agissait, d'une part, de comprendre les classifications sociales et les critères d'appartenance des habitants par rapport à leur ville ou à d'autres catégories sociales, géographiques ou autres. D'autre part, il a été demandé aux interviewés d'identifier les groupes les plus importants de leur ville, non seulement en termes de pouvoir mais aussi de marginalisation: ils ont en quelque sorte dû esquisser une forme de sociogramme dans le sens de Jakob L. MORENO (cité dans DEGENNE et FORSÉ, 2004) de Neuchâtel, puis décrire les frontières sociales entre les groupes identifiées.

Une approche purement qualitative a été appliquée dans cette étude. L'examen des réseaux sociaux a été réalisée grâce à des analyses statistiques descriptives: les caractéristiques des interviewés, celles des personnes de référence (personnes du réseau), et enfin le type de relation qui les unit, ont été codées. Ces données ont ensuite été analysées avec l'appui du logiciel SPSS. Les données obtenues lors des entretiens qualitatifs ont quant à elles été codées selon une stratégie de réduction du contenu, une démarche que l'on doit à la théorie ancrée (CHARMAZ, 2001). Les résultats présentés ici n'ont donc pas la prétention d'être représentatifs de la population de Neuchâtel et ne sont donc pas généralisables à cette population.

Dans un deuxième temps, une typologie (ou des modèles d'abstraction) a été élaborée à partir des données analysées. Les types ont été construits de la manière suivante: l'indicateur construit pour identifier la transnationalité du réseau a été croisé avec tous les items possibles dans le but de distinguer, dans les résultats, des *patterns* généraux. Il s'agissait d'identifier des groupes de personnes spécifiques (par exemple celles qui montraient des pratiques importantes de mobilité, les femmes, les

⁶ Prendre la frontière nationale comme élément clé pour définir une relation transnationale pourrait à première vue sembler paradoxal, voire être considéré comme un retour implicite au «nationalisme méthodologique». Il existe sans doute d'autres manières d'opérationnaliser ce concept, par exemple, grâce au critère de la distance. Pourtant, j'ai décidé d'utiliser le lieu de résidence de la personne de référence comme critère principal d'une relation transnationale, ne serait-ce que pour prendre au sérieux la partie «nation» du *transnationalisme* qui va – comme on le verra plus tard – s'avérer d'une importance centrale.

personnes hautement qualifiées, celles qui sont nées en Suisse, etc.) dont la transnationalité de réseau est élevée, moyenne ou faible. Des considérations théoriques ont également motivé cette recherche « inductive » de modèles idéal-typique. Grâce à cette méthode d'analyse, quatre types ont pu être identifiés : ces types se distinguent les uns des autres par les caractéristiques des personnes qui les composent, et leur degré de transnationalité de réseau. Il est clair que cette typologie repose sur la construction de « communalités » entre les personnes interviewées – ce qui m'amène à parler de groupes - et que ce sont les variations « entre » ces groupes qui sont mises en avant. Mais ces variations « au sein » des groupes, ou variations intra-groupes, ne seront pas discutées ici. Il faut donc comprendre les types présentés dans cet article comme des modèles d'abstraction au sens de Max WEBER (WEBER, 1991 [1904]), c'est-à-dire comme un moyen de saisir et de comprendre de manière conceptuelle des phénomènes sociaux. Autrement dit, ces types forment des modèles de nature abstraite qui servent avant tout à construire un modèle théorique.

AU VU DE LEURS RÉSEAUX SOCIAUX, LES NEUCHÂTELOIS SONT-ILS DES TRANSNATIONAUX ?

L'analyse de la composition des réseaux sociaux des répondants nous montre que la population de Neuchâtel a des façons très diversifiées d'être « transnationale ». En moyenne 30% des personnes mentionnées par les Neuchâtelois dans le générateur de noms habitent hors des frontières de la Suisse. Autrement dit, toutes personnes confondues, 30% des réseaux sociaux des interlocuteurs consistent en des relations transnationales, ce qui peut être considéré comme un nombre considérable.

Intéressons-nous maintenant aux deux extrêmes, c'est-à-dire aux réseaux sociaux composés exclusivement de relations locales ou au contraire exclusivement de relations transnationales. Il s'avère d'abord que seules 27 des 250 personnes interrogées (11%) n'ont mentionné aucune personne habitant à l'étranger. Ces personnes ont donc des réseaux sociaux fortement localisés. Il n'est pas très étonnant de trouver dans ce groupe avant tout des Suisses et/ou des personnes nées en Suisse. Il est peut-être plus surprenant qu'un Portugais, un Anglais et une personne venant d'un pays d'Afrique n'aient mentionné aucune personne habitant ailleurs : ces exemples démontrent que les migrants peuvent aussi être résolument des non-transnationaux.

Trois personnes se situent à l'autre extrême. Leurs réseaux sociaux correspondent à 100% à des relations transnationales puisqu'elles ont cité sans exception des personnes vivant en-dehors de la Suisse. Il s'agit dans ce cas – et ce résultat est à nouveau assez logique – d'immigrés. Pourtant, la plupart des répondants se trouvent entre ces deux pôles. Des analyses plus approfondies m'ont permis de différencier quatre groupes qui se distinguent entre eux par des formes différentes de « transnationalité de réseau ».

QUATRE TYPES DE TRANSNATIONALITÉ DE RÉSEAU

Le premier groupe montre une *transnationalité de réseau faible ou inexistante*. Il est composé de personnes nées en Suisse, de nationalité suisse (et qui ne sont pas naturalisées), et qui habitent à Neuchâtel depuis plus de quinze ans. Les réseaux

sociaux de ces personnes sont fortement localisés en regard de ceux de personnes au profil différent : en effet, seuls 13% de leur réseau consistent en des personnes habitant hors de Suisse. Les personnes de religion protestante sont surreprésentées dans ce groupe par rapport aux autres. A partir de cette description, j'ai choisi de désigner cette première catégorie comme « les établis locaux ».

Le groupe montrant une « transnationalité de réseau moyenne » est quant à lui constitué de personnes ayant un permis C et une formation de moindre niveau. Ils'agit de personnes qui ne sont pas entrées en Suisse par la voie de l'asile. De plus, en comparaison avec les autres groupes, la proportion d'Européens du sud et de catholiques est la plus élevée au sein de ce groupe. Il s'agit donc idéal-typiquement des personnes que nous appelons communément les travailleurs migrants traditionnels. Leurs réseaux sociaux sont en même temps localisés et transnationaux puisque la proportion de relations transnationales dans leur réseau est de 35%. J'ai donné à ce type de personnes le titre de « travailleurs migrants transnationaux établis ». Ils sont sédentarisés et leur niveau d'éducation est plutôt modeste.

Qui sont alors ceux dont la « transnationalité de réseau » est « prononcée » ? On trouve dans ce groupe des personnes ayant demandé l'asile en Suisse mais disposant maintenant d'un permis annuel de séjour (elles ne sont donc plus des requérantes d'asile) ou des personnes issues de pays extra-européens ayant une formation peu élevée, ou encore des femmes qui sont entrées en Suisse suite à une réunification familiale et qui se trouvent au chômage. Toutes ces personnes gagnent moins de 4 500 CHF par mois. Les musulmans et les ressortissants de pays extra-européens sont surreprésentés dans ce groupe. On a donc à faire à une catégorie de personnes se trouvant dans une situation socio-économique et légale plutôt défavorisée. Sur cette base, j'ai nommé ce groupe les « transnationaux exclus » : en moyenne 41% de leurs réseaux sociaux sont composés de relations transnationales.

Finalement, le groupe qui montre la plus « forte transnationalité de réseau » est composé de personnes nées à l'étranger, qui ont vécu dans différents pays, qui disposent d'un niveau de formation élevé et qui ne sont pas entrées en Suisse par la voie d'asile. La mobilité de ces personnes n'est pas faite d'un mouvement unilinéaire d'un pays d'origine vers la Suisse : au contraire, ces personnes ont vécu dans différents pays en-dehors de leur pays d'origine avant d'arriver en Suisse. En comparaison avec les autres groupes, les Européens du nord et du centre sont ici surreprésentés. La mobilité et le capital culturel élevés de ces personnes les distinguent des autres : je les ai ainsi appelées « les transnationaux mobiles et qualifiés ». Près de la moitié (44%) des personnes de leurs réseaux sociaux vit ailleurs qu'en Suisse,

COMPRENDRE LES QUATRE MANIÈRES D'« ÊTRE TRANSNATIONAL »

Ce bref tour d'horizon met en évidence le fait que la « transnationalité de réseau » est étroitement liée aux ressources disponibles : les quatre groupes décrits se distinguent clairement par des positions sociales différentes.

En utilisant la notion d'« établis » pour étiqueter le premier groupe (celui des « établis locaux »), je me réfère à la théorie de la figuration d'ELIAS et SCOTSON (1965) qui démontre l'importance des groupes établis quand des nouveaux migrants arrivent. Ces auteurs ont en particulier démontré comment les « établis » referment leurs cercles et serrent leurs rangs, renforçant ainsi la cohésion interne et plaçant en consé-

quence les nouveaux arrivés en-dehors de leurs cercles et au bas de la hiérarchie sociale (voir aussi l'étude de KISSLER et ECKERT, 1990). Les moyens utilisés dans ce processus de clôture sont les commérages, les stéréotypes et les préjugés. L'analyse de la structure des réseaux et des entretiens qualitatifs permet de déduire que quelque chose de similaire se passe dans la petite ville de Neuchâtel : non seulement les familles établies referment leurs rangs contre ceux et celles qui sont arrivés plus tard, mais ils profitent aussi d'un pouvoir qui date du temps de la Monarchie ou de la République des 150 dernières années. Les entretiens avec des représentants des anciennes familles protestantes montrent qu'elles disposent encore de leurs propres cercles sociaux qui sont fermés aux personnes de profil différent. Ceci a pour conséquences une forte cohésion sociale et des frontières clairement marquées. Une personne interviewée, qui appartient à l'une de ces anciennes familles, raconte :

« Je fais partie de sociétés – la société des fusiliers, la société des rues, de la noble compagnie Chavarnez de Bourg, la société des officiers qui nous convoquent dans des bistrots. [Q. Et si quelqu'un veut entrer dans ces sociétés ?] Il faut être bourgeois pour faire partie de cette société des rues qui a été créée pour venir au secours des pauvres de la rue. On se retrouve avec des gens qui sont comme nous, bourgeois de la ville, et qui sont fiers de l'être. »

La caractéristique principale de ce type est de regrouper des personnes qui vivent à Neuchâtel depuis plusieurs générations. Ainsi, les « établis locaux » se décrivent d'abord par leur « localisme » et leur ancrage historique dans la ville de Neuchâtel. Cet ancrage local se reflète dans la structure de leurs réseaux sociaux et par une « transnationalité de réseau » qui oscille entre l'absence et la faiblesse. Il faut toutefois constater que les transformations globales et l'insertion de Neuchâtel dans un espace transnational politique et économique ont pour résultat que même ces personnes, historiquement ancrées et immobiles en termes de migration, ont développé une modeste « transnationalité de réseau » qui les lie – au moins socialement – à d'autres coins du monde. Le fait que les réseaux des « établis locaux » se composent pour 13% de personnes vivant ailleurs me semble un résultat assez impressionnant. Donc, même les personnes immobiles deviennent parfois « transnationales ».

Cependant, les « travailleurs migrants transnationaux » sont eux aussi des « établis », du moins en comparaison avec les nouveaux immigrés, ceux que j'ai nommés les « transnationaux exclus » et les « transnationaux mobiles et qualifiés ». Ceci s'explique par le fait que les immigrés d'Italie, d'Espagne ou du Portugal ont vécu une mobilité sociale. Ils se sont établis avec leurs familles à Neuchâtel et ont des enfants qui constituent la deuxième ou la troisième génération. Si l'on s'intéresse aux noms des entrepreneurs à Neuchâtel, par exemple les entreprises de construction ou les restaurants, on s'aperçoit qu'ils sont souvent d'origine italienne. On peut dire que ces immigrés se sont localisés, voire établis et intégrés dans les structures locales, ce qui se reflète dans la structure de leurs réseaux sociaux : on trouve en effet une proportion plus élevée de relations transnationales que parmi les « établis locaux », mais on y trouve également des relations nouées avec le réseau local (personnes suisses et d'autres nationalités). En outre, j'émetts l'hypothèse selon laquelle ces immigrés n'ont pu s'établir localement que parce qu'ils ont pu passer la charge de la marginalisation et de la discrimination qui était la leur dans les années 1960 et 1970 à d'autres : ils ont ainsi fermé leurs rangs aux nouveaux migrants qui

sont arrivés plus tard. Un Italien qui habite à Neuchâtel depuis 30 ans s'exprime ainsi :

« Entre nous et les nouveaux arrivés, on n'a pas tellement de rapports. Nous, les Italiens, on a aussi vécu des choses terribles, des discriminations [...] Il y avait le racisme et la xénophobie contre les Italiens. Actuellement, on a passé ça, après 30-35 ans. Et maintenant cela est dressé contre la nouvelle migration. »

Les Italiens et les Portugais de la première génération témoignent dans les entretiens qu'ils ont très peu de contacts avec les migrants arrivés plus récemment, comme les Turcs ou les Africains par exemple. D'autres recherches en Suisse ont mis en avant de tels processus de démarcation entre anciens et nouveaux migrants (p. ex. WIMMER, 2004). Ces démarcations n'ont pas un caractère aléatoire, et la « distinction » (BOURDIEU, 1982) rime parfois avec stigmatisation – un élément pertinent, selon ELIAS et SCOTSON, dans les processus de clôture des frontières. Les réfugiés interviewés, qui représentent les « transnationaux exclus », ont dit ressentir une stigmatisation venant des anciens immigrants. Un africain noir, réfugié reconnu à Neuchâtel, donne l'explication suivante, qui illustre brillamment ces processus de clôture :

« Je ne suis pas du tout sociologue, mais selon moi, c'est un peu comme pour les gosses, c'est une recherche de territoire. Celui qui est arrivé depuis longtemps, il a pris tout son temps pour faire sa place... Celui qui vient d'arriver, il doit forcément aussi trouver sa place. Et bien, il faudra bien la prendre quelque part. [...]... Toi tu viens d'arriver : fais tes preuves, moi je suis là depuis un certain temps. Alors que le Suisse, il n'a rien à prouver, il est chez lui. »

Il faut toutefois mentionner que la stigmatisation des « transnationaux exclus » n'est pas seulement le fait des travailleurs établis, mais de la majorité des personnes interviewées, Suisses, personnes hautement qualifiées ou travailleurs établis confondus. A la question de savoir s'il existait des personnes avec qui elles ne voudraient pas que leurs enfants se marient, la plupart des personnes interviewées ont répondu qu'elles préféreraient que leurs enfants ne se marient pas à un musulman ou à une personne noire. En fait, ils ont mentionné les caractéristiques qui sont justement attribuées aux membres du quatrième type tout en « racialisant » les frontières sociales. La « race » et l'islam sont utilisés comme des moyens de stigmatisation et de distinction qui permettent de fermer les frontières sociales et de ségréger les « transnationaux exclus » du reste de la population de Neuchâtel. On peut ainsi voir dans la transnationalité prononcée de ce groupe un signe de marginalisation et de frontières « fermées » auxquelles il est confronté. Ces personnes ne sont pas seulement exclues de la structure locale, mais il semble également que leurs relations transnationales ne sont pas très importantes non plus. La transnationalité de réseau montrée par ces personnes n'implique ni une circulation globale, ni un capital social, culturel ou économique élevé, comme c'est le cas des « transnationaux mobiles et qualifiés ». En fait, on observe dans ce groupe un manque simultané d'intégration sur le plan local et transnational.

Finalement, quelle « histoire analytique » peut être racontée pour les « transnationaux mobiles et qualifiés » ? Il s'agit ici de personnes hautement qualifiées travaillant dans différents secteurs de l'industrie et qui sont arrivées en Suisse dans le cadre de politiques de promotion économique. Les entretiens montrent que ces personnes

sont délocalisées et qu'elles n'interfèrent presque jamais avec les autres groupes dans leur vie quotidienne. Sur la base des entretiens, l'image d'une sorte de « satellite » émerge : on pourrait parler dans ce cas d'une séparation, compte tenu du fait que les membres de ce groupe interagissent surtout entre eux. Il est intéressant de constater que ces personnes ne connaissaient pas très bien la ville, et qu'elles ne parvenaient parfois même pas parvenues à répondre à nos questions, par exemple elles se rapportent à la composition de la population de Neuchâtel. Ceci est illustré par la citation d'une femme travaillant dans une entreprise multinationale :

« Vraiment, je ne sais pas. Je ne connais pas ce monde. Même si je travaille dans ce monde-là. Les sociétés multinationales, c'est autre chose que les fabriques locales. [...] Je ne sais pas. Je ne connais pas Neuchâtel sur ce plan-là. C'est difficile pour moi de parler de quelque chose que je ne connais pas. Je ne vis pas beaucoup à Neuchâtel. Je voyage beaucoup, et quand j'ai congé je rentre à Rome où j'ai mon ami. »

On se trouve là face à une élite globale qui circule et ne s'insère pas aux structures locales de la ville.

SUBJECTIVITÉ TRANSNATIONALE

Dans une deuxième étape, il est nécessaire de démontrer comment ces différents degrés de « transnationalité de réseau » sont accompagnés de formes diverses de « subjectivité transnationale » : quelles classifications cognitives en termes d'appartenance sont mises en avant par les interlocuteurs, et y a-t-il une homologie entre la composition des réseaux et la subjectivité transnationale développée par ces mêmes personnes.

L'analyse approfondie des entretiens fait émerger deux catégories fondamentales de classification identitaire. D'une part, les interlocuteurs et interlocutrices formulent leurs sentiments et leurs classifications d'appartenance en termes de culture ou d'ethnicité, qu'ils/elles perçoivent comme ancrées dans un territoire spécifique. D'autre part, ils/elles énoncent l'idée d'un cosmopolitisme, c'est-à-dire d'une « citoyenneté du monde », comme catégorie pertinente pour décrire leur loyauté et leur appartenance.

Parmi les interlocuteurs représentant les « établis locaux », deux dimensions peuvent être distinguées qui illustrent ce qu'est une « subjectivité transnationale ». D'une part les interviewés s'identifient en premier lieu localement en tant que « Neuchâtelois ». Questionné sur les origines qu'il « revendique », un interlocuteur répond :

« Mes origines, c'est mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents que j'ai connus. Ils étaient protestants depuis toujours. Ce que l'on appelle l'origine, c'est souvent la commune d'origine. Mais je ne sais pas comment je me définis. [Q: Vous avez dit que vous pensiez à la famille, pourquoi?] Parce que vous parlez d'origine. L'origine, c'est par la famille. C'est en rapport avec la famille, c'est ça l'origine. Ma famille a toujours été neuchâteloise, et je porte le nom d'un village neuchâtelois. »

Cet interlocuteur met en avant une classification identitaire régionale, voire locale. Dans ce cas, des réseaux sociaux composés de relations localisées se traduisent par une appartenance locale.

Mais la situation paraît encore plus compliquée si l'on tient compte des autres personnes représentant également les « établis locaux » – principalement les plus jeunes – qui ajoutent au sentiment d'appartenance locale une deuxième dimension. Ils se définissent comme Neuchâtelois, et en même temps comme « citoyens du monde » en utilisant cette notion dans un sens bien spécifique : ces personnes se sentent « citoyennes du monde » tout en incorporant différentes traditions culturelles. La citation suivante, tirée d'un entretien avec une personne représentant une famille neuchâteloise de souche, illustre cette double identification :

« J'ai vraiment l'impression d'être de quelque part en Europe, entre le Jura et les Alpes. Sinon, je dirais un citoyen du monde. Vous savez, « citoyen du monde » c'est un terme. J'ai eu très sincèrement le poids familial, la filiation, vous êtes un jeune ado et vous portez ce nom (nom neuchâtelois de souche connu). Donc, je sais que je suis issu de racines de culture protestante. En même temps, ma moitié est française, et comme j'ai vécu en Afrique du Nord, ça fait beaucoup quand même. »

On voit dans cette citation comment certaines personnes jouent simultanément sur une identification à la fois universaliste et particulariste. L'élément universaliste – être citoyen du monde – côtoie une identité décrite en termes de cultures particularistes – cultures au pluriel (culture protestante neuchâteloise, culture française). Le cosmopolitisme universaliste est ici combiné avec un essentialisme culturel où à chaque « culture » sont attribuées certaines caractéristiques données, et où chaque « culture » est associée à un Etat-nation, un pays ou une région, et donc un territoire, spécifique.

Il est intéressant de constater que les représentants des « transnationaux mobiles et qualifiés » formulent leur appartenance de la même manière. La citation suivante, provenant d'une femme anglaise qui travaille pour une compagnie financière, permet de préciser l'idée de cette « subjectivité transnationale » :

« Je suis un être humain et une citoyenne de cette terre. [...] Oui, je me sens européenne et méditerranéenne. Je suis très allemande dans mon travail, et anglaise en raison de ma façon de travailler, de gérer les choses ; dans mes relations personnelles, je suis très méditerranéenne, très chaleureuse. Disons pour le compromis, pour la relation publique, c'est mon côté français. J'ai un peu tout de plusieurs pays. Je ne m'enferme pas dans une seule culture. »

De nouveau l'idée universaliste du citoyen du monde est mise en avant tout en esquissant le monde comme une mosaïque de « cultures » avec des frontières clairement démarquées correspondant chacune à un territoire spécifique. Etre cosmopolite signifie, dans cette argumentation, incorporer au moins une partie de cet éventail de « cultures » en se construisant une identité pluriculturelle ou « pluriethnique » tout en se sentant presque à la maison dans le monde entier en tant que citoyen du monde. Etre cosmopolite signifie alors la possibilité d'être « natif » de différents lieux et de toucher à l'universalité, sans renier ses particularités.

Ce discours peut être analysé par ce que les sciences sociales définissent comme un processus de réification et d'essentialisation de la culture et de l'ethnicité. Les

interviewés font vivre un système de croyance fondé sur une conception des êtres humains comme des sujets « culturels », « ethniques » ou « nationaux ». Dans cette perspective les êtres humains sont les porteurs d'une culture localisable dans un monde aux frontières culturelles données. C'est cette culture ou ce groupe ethno-natio-régional qui définit les êtres humains et leur manière de penser ou d'agir tout en les différenciant les uns des autres. Ces derniers sont ainsi les porteurs d'une culture ethnique incorporée et ne sont pas pensés comme des acteurs possédant une *agency* pour « faire » la culture. Cette vision essentialiste a été fortement critiquée ces dernières années (DAHINDEN, 2008 ; GRILLO, 2003 ; WICKER, 1997 ; WIMMER, 2005).

Les « travailleurs migrants transnationaux établis » ont eux aussi deux manières différentes de présenter l'appartenance. La première de ces manières peut être illustrée par la citation de cet ancien immigré :

« Je suis portugais, mon père et ma mère, mes grands-parents sont portugais. Parce que c'est la vérité. Je ne suis pas autre chose. [...] Je me sens toujours portugais, cela ne changera jamais. Parce que je suis un vrai Portugais. Je ne pourrai jamais devenir un Suisse de souche. Je serai un Suisse sur le papier. Un faux Suisse. Il n'y a jamais eu de mélange de nationalité dans notre famille. »

Sous-jacente à cette forme de « subjectivité transnationale » se trouve la même idée de culture et d'ethnicité que celle qui a été identifiée auparavant, à savoir une conception réifiée et essentialisée de ces idées. La différence par rapport aux deux autres groupes est qu'ici, l'individu ne s'identifie pas à plusieurs cultures, mais à une culture unique et singulière, au maximum à deux, celle du pays d'origine et celle de la Suisse.

Parmi les représentants de ce groupe de « travailleurs migrants transnationaux établis », on trouve également une forme de cosmopolitisme. Mais elle se distingue du cosmopolitisme des deux autres groupes par sa nature politique. Le cosmopolite est ici un citoyen du monde dont la légitimité est codifiée par les Droits humains et les institutions qui y sont associées : nous avons à faire à une vision philosophique du monde et de la citoyenneté qui est très ancienne – provenant de Grèce – et de laquelle KANT est probablement le représentant le plus connu (RAPPORT et STADE, 2007 ; VERTOVEC et COHEN, 2002). Cette définition politique du cosmopolitisme est sans doute liée à l'orientation politique d'une part des interlocuteurs : par exemple, certains immigrés italiens étaient politiquement orientés vers le communisme, le socialisme ou le syndicalisme, des orientations politiques dont les objectifs sont par définition modernes, transnationaux et universels, voire cosmopolites. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'ici non plus, les interlocuteurs ne mettent pas en avant des identifications plurielles, mais bien une seule catégorie identitaire.

Finalement, les représentant des « transnationaux exclus » s'identifient, comme les « travailleurs migrants », de manière exclusive à une seule nation ou une seule culture réifiée. Dans la plupart des cas, il s'agit du pays d'origine. Voilà ce qu'un Congolais nous apprend à ce sujet :

« Je ne dirais pas que je suis d'origine neuchâteloise. Je n'arriverais pas jusque-là. Je suis originaire de Congo. Je pense que c'est suffisant. Oui, c'est ma nationalité, mon appartenance, c'est mon origine. »

Cette citation met en lumière de nouveau l'image d'une personne qui s'identifie exclusivement à une seule origine, et elle renforce l'image selon laquelle les personnes s'identifient à des notions réifiées.

Les interviewés de ce groupe n'ont en revanche démontré aucune orientation cosmopolite. Au final, cette analyse met en avant un élément important : l'ethnicité ou la culture deviennent ou sont dans la plupart des cas des catégories cognitives pertinentes d'explication du monde et d'action dans ce monde.

CONCLUSION

Quels sont les points communs entre les différentes formes de subjectivité transnationale que j'ai brièvement tenté de décrire, et quelle est l'articulation entre la structure des réseaux sociaux et ces classifications d'appartenance ?

Premièrement, il est évident que les acteurs expliquent non seulement leurs appartenances, mais aussi le monde, les actions et les identités, en utilisant principalement dans leur discours les notions de culture et d'ethnicité qu'ils lient à un territoire donné. Ainsi, on peut dire que l'ethnicité et la culture sont devenues des catégories cognitives et de pratique pertinentes (BRUBAKER, 2004). On voit alors apparaître l'idée selon laquelle les processus de réification des groupes le long de lignes culturelles et ethno-nationales seraient le résultat de la globalisation, compte tenu du fait que tout le monde – élites comme exclus – participe à ces processus. Or, si la conscience d'avoir une culture (ethnique ou nationale) liée à un certain territoire (neuchâtelois, méditerranéen, portugais, etc.) n'a pas toujours été répandue globalement, elle l'est aujourd'hui probablement comme résultat des différents processus de mondialisation (SAHLINS, 1993). Ce résultat est d'autant plus intéressant que cette étude applique une démarche méthodologique et théorique qu'on pourrait qualifier de « dés-ethnalisée » (GLICK SCHILLER *et al.* 2006 ; WIMMER, 2009) : son point de départ n'était pas un groupe prédéfini en termes ethniques ou culturels – il ne s'agit pas d'une *community study* – mais un espace urbain défini comme unité de recherche. Dans le cadre d'une approche qui s'intéresse aux processus de construction des frontières sociales (BARTH, 1969), aux différents groupes en interaction et aux catégories selon lesquelles ces frontières sociales et classificatoires sont établies, maintenues ou transgressées, il s'avère que l'ethnicité reste importante.

Deuxièmement, j'aimerais retenir le lien entre les structures locales et les différents degrés de « transnationalité de réseau » d'une part, et les subjectivités transnationales développées par les interviewés d'autre part. L'auto-identification culturelle est ultimement étroitement liée à la position sociale, de la même manière qu'une identification à la classe ou au genre. Ainsi, nous constatons qu'un cosmopolitisme « pluriculturaliste » a surtout été mis en avant par les personnes qui se trouvent dans des situations plutôt favorables en termes socio-économiques ou par rapport à leur capital culturel puisqu'il s'agit des « établis locaux » et des « transnationaux mobiles et qualifiés ». Ceci révèle sans doute que les groupes se trouvant dans des positions sociales plus élevées peuvent incorporer le monde entier dans leurs classifications, en se créant un pluralisme culturel ou un cosmopolitisme élitaire : ces personnes ne se voient pas seulement comme des citoyens du monde, mais comme des personnes aptes à jouer et jongler avec un grand éventail de « cultures différentes » et capables

de les mettre ensemble. Tout se passe comme si ces couches sociales peuvent s'installer dans le monde, tandis que les personnes moins favorisées s'insèrent, pour reprendre les mots de la femme citée plus haut, « dans une seule culture ».

De même, une « transnationalité de réseau » forte peut, selon le contexte, signifier une position sociale favorable ou être un signe de marginalisation ou d'exclusion sociale. L'implication de ceci est que le simple fait de dire que quelqu'un est transnational d'un point de vue de son réseau personnel ou des classifications identificatoires qu'il utilise ne nous apprend rien sur leurs conséquences sociales.

L'article débute par un questionnement sur l'utilité d'appliquer le concept de transnationalisme à la population diversifiée de Neuchâtel... Je dirais que de qualifier cette ville de transnationale n'est pas exagéré, compte tenu du fait que non seulement les immigrés sont liés d'une manière transnationale et par conséquent sociale avec l'autre bout du monde, mais que même sa population immobile ou d'origine a, comme nous venons de le découvrir, au moins partiellement développé des « subjectivités transnationales » et des réseaux sociaux transnationaux (même si ces derniers restent modestes par rapport aux autres groupes). Dans cette perspective, Neuchâtel, une petite ville à l'échelle globale, m'a servi de cas empirique pour affiner et clarifier ce concept théorique central qu'est le transnationalisme. Comme le montrent d'autres chercheurs et chercheuses (GLICK SCHILLER et CAGLAR, 2009), les petites villes nous renseignent donc beaucoup sur les processus actuels de transnationalisation et de globalisation.

REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche a été financé par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique. J'aimerais exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont soutenue pendant la recherche, en particulier René SCHAFFERT, Bülent KAYA et Clément DE SENARCLENS. De plus, j'aimerais remercier Joëlle MORET pour la relecture et la correction de mon français, toujours fragmentaire.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-ALI Nadjie and KOSER Khalid, 2002 : « Transnationalism, International Migration and Home », in AL-ALI Nadjie and KOSER Khalid, éd., *New Approaches to Migration ? Transnational Communities and the Transformation of Home*. London and New York : Routledge, 1-14.
- BARTH Fredrik, 1969 : « Introduction », in BARTH Frederik, éd., *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference*. London : Allen & Unwin, 9-38.
- BERSET Alain and CREVOISIER Olivier, 2006 : « Circulation of Competencies and Dynamics of Regional Production Systems », *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)* 8 (1), 61-83.
- BOURDIEU Pierre, 1982 : *Die feinen Unterschiede. Kritik der gesellschaftlichen Urteilskraft*. Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- BRUBAKER Rogers, 2004 : « Ethnicity without Groups », in BRUBAKER Rogers, éd., *Ethnicity without Groups*. Cambridge : Harvard University Press, 7-27.
- CHARMAZ Kathy, 2001 : « Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis », in GUBRIUM Jaber F. and HOLSTEIN James A., éd., *Handbook of Interview Research. Context and Methods*, Thousand Oaks : Sage Publications, 675-694.

- DAHINDEN Janine, 2005 : « Contesting transnationalism ? Lessons from the study of Albanian migration networks from former Yugoslavia », *Global Networks. A Journal of Transnational Affairs* 5 (2), 191-208.
- DAHINDEN Janine, 2008 : « Deconstructing mythological foundations of ethnic identities and ethnic group formation : Albanian-speaking and new Armenian immigrants in Switzerland », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 34 (1), 55-76.
- DAHINDEN Janine, 2009 : « Transnationalisme “diasporique” ou transnationalisme en “mobilité” ? Circulation au féminin - Les danseuses de cabaret entre les pays de l’Est et la Suisse », in CHEIKH Mériam et PERALDI Michel, éd., *Des femmes sur les routes. Voyage au féminin entre Afrique et Méditerranée*. Paris : Édition Le Fennec et Kathala, 199-226.
- DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, 1994 : *Les réseaux sociaux : Une analyse structurale en sociologie*. Paris : Arman Colin.
- ELIAS Norbert and SCOTSON John L., 1965 : *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*. London : Frank Cass & Co.
- FAIST Thomas, 1999 : « Developing Transnational Social Spaces : The Turkish-German Example », in PRIES Ludger, éd., *Migration and Transnational Social Spaces*, Ashgate : Aldershot, 36-72.
- GLASER Barney and STRAUSS Anselm, 1967 : *The Discovery of the Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Aldine Publishing Company.
- GLICK SCHILLER Nina, BASCH Linda Green and BLANC-SZANTON Cristina, 1992 : « Transnationalism : A New Analytic Framework for Understanding Migration », in GLICK SCHILLER Nina, BASCH Linda and BLANC-SZANTON Christina, éd., *Towards a Transnational Perspective on Migration : Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*. New York : New York Academy of Science, 1-24.
- GLICK SCHILLER Nina and CAGLAR Ayse, 2009 : « Towards a Comparative Theory of Locality in Migration Studies : Migrant Incorporation and City Scale », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 35 (2), 177-202.
- GLICK SCHILLER Nina, CAGLAR Ayse and GULDBRANDSEN Thaddeus C., 2006 : « Beyond the Ethnic Lens : Locality, Globality, and Born-Again Incorporation », *American Ethnologist* 33 (4), 612-633.
- GRILLO Ralph, 2003 : « Cultural Essentialism and Cultural Anxiety », *Anthropological Theory* 3 (2), 157-173.
- GUARNIZO Luis E., 2003 : « The Economics of Transnational Living », *International Migration Review* 37 (3), 666-699.
- GUARNIZO Luis E., PORTES Alejandro and HALLER William, 2003 : « Assimilation and Transnationalism : Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants », *American Journal of Sociology* 108 (6), 1211-1248.
- HANLEY Lisa M., RUBLE Blair A. and GARLAND Allison M., éd., 2008 : *Immigration and Integration in Urban Communities. Renegotiating the City*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press.
- HANNERZ Ulf, 1996 : *Transnational Connections. Culture, People, Places*. London.
- JELMINI Jean-Pierre, 1985 : « Neuchâtel, carrefour de l’Europe », *Pays de Neuchâtel, son identité, son environnement. Cahiers de l’ISSP. Actes du colloque*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel. Institut de sociologie et de science politique, 1-13.
- KISSLER Mechtilde and ECKERT Josef, 1990 : « Multikulturelle Gesellschaft und Urbanität - Die soziale Konstruktion eines innerstädtischen Wohnviertels aus figurationalstheoretischer Sicht », *Migration* (8), 43-79.
- LEVITT Peggy and GLICK SCHILLER Nina, 2004 : « Conceptualizing Simultaneity : A Transnational Social Field Perspective on Society », *International Migration Review* 38 (145), 595-629.
- MAU Steffen, 2007 : *Transnationale Vergesellschaftung. Die Entgrenzung sozialer Lebenswelten*. Frankfurt/New York : Campus Verlag.
- MOROKVASIC Mirjana, 2003 : « Transnational Mobility and Gender : A View from Post-Wall Europe », in MOROKVASIC Mirjana, EREL Umut and SHINOZAKI Kyoko, éd., *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Vol. 1 : Gender on the Move*. Opladen : Leske + Budrich, 101-133.
- OSTERGAARD-NIELSEN Eva, 2003 : « The Politics of Migrant’s Transnational Political Practices », *International Migration Review* 37 (3), 760-786.
- PORTES Alejandro, 2003 : « Conclusion : Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism », *International Migration Review* 37 (3), 874-892.

- PRIES Ludger, 2008 : *Die Transnationalisierung der sozialen Welt. Sozialräume jenseits von Nationalgesellschaften*. Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- RAPPORT Nigel and STADE Ronald, 2007 : « A Cosmopolitan Turn - or Return ? », *Social Anthropology* 15 (2), 223-235.
- SAHLINS Marshall, 1993 : « Goodbye to Tristes Tropes : Ethnography in the Context of Modern World History », *Journal of Modern History* (65), 1-25.
- SCHNEITER Anthony et MAILLAT Denis, 1995 : « Stratégies de développement : un espace à élargir pour de nouveaux horizons », in CREVOISIER Olivier et MAILLAT Denis, éd., *Quel développement pour l'Arc jurassien ?* Neuchâtel : Institut de recherches économiques et régionales, 183-198.
- TARRIUS Alain, 2002 : *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris : Balland.
- VERTOVEC Steven, 1999 : « Conceiving and Researching Transnationalism », *Ethnic and Racial Studies* 22 (2), 447-462.
- VERTOVEC Steven, 2003 : « Migration and other Modes of Transnationalism : Towards Conceptual Cross-Fertilization », *International Migration Review* 37 (3), 641-665.
- VERTOVEC Steven, 2009 : *Transnationalism. Key Ideas*, London and New York : Routledge.
- VERTOVEC Steven and COHEN Robin, 2002 : « Introduction : Conceiving Cosmopolitanism », in VERTOVEC Steven and COHEN Robin, éd., *Conceiving Cosmopolitanism. Theory, Context, and Practice*. New York : Oxford University Press, 1-23.
- WALDINGER Roger, 2006 : « "Transnationalisme" des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales* 22 (2), 23-41.
- WEBER Max, 1991 [1904] : « Die "Objektivität" sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis », in SUKALE Michael, éd., *Max Weber. Schriften zur Wissenschaftslehre*, Stuttgart : Philipp Reclam, 21-101.
- WICKER Hans-Rudolf, 1997 : « From Complex Culture to Cultural Complexity », in WERBNER Pnina and MODOOD Tariq, éd., *Debating Cultural Hybridity. Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism*, London & New Jersey : Zed Books, 29-45.
- WIMMER Andreas, 2004 : « Does Ethnicity matter ? Everyday group formation in three Swiss immigrant neighbourhoods », *Ethnic and Racial Studies* 27 (1), 1-36.
- WIMMER Andreas, 2005 : *Kultur als Prozess. Zur Dynamik des Aushandelns von Bedeutungen*, Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- WIMMER Andreas, 2009 : « Herder's Heritage and the Boundary-Making Approach : Studying Ethnicity in Immigrant Societies », *Sociological Theory* 27, 244-270.

ABSTRACT

During the last years the notion of „transnationalisme“ has been introduced into migration studies. The concept highlights the simultaneous embedding of migrants in different local areas on the globe and it emerged from the idea that migrants maintain relations with their country of origin even after immigration and that migration as such does not mean a rupture with the context of origin. I ask in this article how the inhabitants – migrants and non-migrants – of a small Swiss city, Neuchâtel, live out different forms of transnationality. For this purpose, transnationality was defined and operationalized according to two dimensions: network transnationality refers to the transnational social networks, transnational subjectivity to the cognitive classifications of a person's membership and belongings in transnational space. Analysis of the personal social networks of 250 inhabitants and qualitative interviews reveal four different ideal types of how transnationality is lived. These morphologies are related to questions of social positioning as well as processes of integration, locally and in transnational space.

Keywords : *transnationality, social networks, Switzerland, globalization, migration.*

ZUSAMMENFASSUNG

In den letzten Jahren etablierte sich innerhalb der Migrationsforschung das Konzept des « Transnationalismus ». Es erlaubt die gleichzeitige Einbindung von MigrantInnen in verschiedenen lokalen Kontexten auf dem Globus zu erfassen. Das Konzept entstand aus der Einsicht, dass MigrantInnen auch nach einer Einwanderung Beziehungen zu ihren Herkunftsländern aufrechterhalten und dass Migration kein Bruch mit der Herkunftsregion bedeuten muss. Im Zentrum des Artikels steht die Frage wie die EinwohnerInnen – MigrantInnen und Nicht-MigrantInnen- einer Schweizer Kleinstadt Transnationalität leben. Transnationalität wurde hierfür auf zwei Dimensionen definiert: Die Netzwerktransnationalität bezieht sich auf die transnationalen sozialen Beziehungen während eine transnationale Subjektivität die kognitiven Klassifikationen bezüglich Zugehörigkeiten im transnationalen Raum meint. Die Analyse der persönlichen sozialen Netzwerke von 250 Einwohnenden dieser Kleinstadt sowie qualitative Interviews verweisen auf vier unterschiedliche Transnationalitätsformen. Diese Formationen sind eng mit Fragen der sozialen Positionierung verknüpft.

Schlüsselwörter: Transnationalität, soziale Netzwerke, Schweiz, Globalisierung, Migration.